

News hosberg

Mars 2021

Chères éleveuses, chers éleveurs,

Un hiver avec beaucoup de neige et des températures froides est derrière nous. La météo nous a posé quelques défis: avant chaque changement de poulailler, toutes les personnes concernées ont vérifié au moins deux fois par jour les prévisions météorologiques, dans l'espoir que la neige annoncée ne tombe qu'après le transfert. Heureusement, le temps ne nous a pas joué de mauvais tour, les transferts ont tous pu être effectués dans des conditions routières raisonnables.

En revanche, les basses températures plutôt inhabituelles pour nous ont confronté éleveuses et éleveurs à un problème peu fréquent dans les élevages, à savoir un taux d'ammoniac élevé dans le poulailler. Il a donc fallu trouver un bon compromis entre une aération suffisante et un refroidissement pas trop important de l'air à l'intérieur du poulailler. Heureusement, cette situation météorologique n'a pas duré longtemps. En effet, depuis quelques jours, le printemps fait une apparition précoce et soudaine. A plus basse altitude, l'herbe a déjà commencé à pousser. Dans quelques semaines, les premiers cheptels de poulettes pourront à nouveau profiter du pâturage, ce qui leur offre une distraction bienvenue. Dans la présente newsletter, nous allons notamment vous présenter les autres possibilités d'occupation pour les poussins et les poulettes au poulailler:

- Rétrospective 2020
- Grippe aviaire: levée de toutes les mesures
- Possibilités d'occupation pour les poussins et les poulettes
- Préparation du vaccin en cas de suspicion de chlore dans l'eau
- Suivi sanitaire des cheptels de volailles
- Ajustement des prix des miettes de paille bio, mise à jour de la liste de prix
- Recherche collaborateur/-trice

Rétrospective 2020

En 2020 aussi, la demande d'œufs a été très élevée. Ainsi, en 2020, les ventes d'œufs à la pièce ont augmenté de 9%.

Voici quelle a été l'évolution au cours de l'année 2020 dans les autres secteurs d'activité d'hosberg:

- Ovoproduits en kg: augmentation du chiffre d'affaires de 16%
- Produits frais en CHF: augmentation du chiffre d'affaires de 16%

Commerce: baisse du chiffre d'affaires de 35%, en raison des restrictions importantes concernant les restaurants.



Grippe aviaire: levée de toutes les mesures

La Confédération fait savoir qu'«une analyse de la situation montre que, à l'heure actuelle, la grippe aviaire ne se propage ni en Suisse ni dans les zones frontalières des pays voisins. Il faut toutefois continuer de suivre la situation de près.» En conséquence, la Confédération lève toutes les mesures. Chez hosberg aussi, les mesures d'hygiène prises en interne concernant la grippe aviaire seront également levées.

Possibilités d'occupation pour les poussins et les poulettes

Les poules sont des animaux actifs et curieux. Pour explorer leur environnement, elles utilisent leur bec qui leur sert à la fois d'organe tactile, d'outil et pour la prise de nourriture. Une poule donne 3000 coups de bec par jour pour picorer, de préférence dans le fourrage, la litière, le sol du pâturage ou d'autres objets. Le picage sur les autres poules n'est pas souhaitable. Les coups de bec mutuels peuvent être considérablement réduits en fournissant une activité et de la distraction aux poussins et aux poulettes:

- Dès le premier jour de vie, offrir des zones avec de la litière (par exemple des copeaux de bois) et proposer des récipients peu profonds comme baignoires de sable sur le papier pour poussins.
- Mettre en place des blocs ou des pierres à picorer dès le premier jour. Idéalement, il faudrait plutôt utiliser des pierres/blocs tendres avec une part de grains pour inciter encore plus à picorer. Règle générale: 1 bloc pour 1000 animaux. Les pierres de céréales à picorer (plutôt tendres) comme les bacs à picorer (plutôt plus durs) peuvent être commandés chez hosberg.
- Proposer des filets remplis de foin dans le poulailler et l'ACE. Règle générale: un objet pour 500-1000 animaux.
- Placez des bottes de paille ou de foin dans l'aire à climat extérieur.
- Pour que les fourrages grossiers tels que le foin, la paille ou plus tard l'herbe, puissent être raisonnablement digérés, des gastrolithes sont nécessaires dès la 1^{re} semaine de vie, dans la quantité et la granulométrie suivantes, ajoutés dans la chaîne alimentaire ou distribués dans des récipients dans le poulailler.

Age	Quantité et granulométrie recommandées
1 ^{re} à 2 ^e semaine de vie	1 x par semaine 1 g par animal granulométrie de 1 à 2 mm
3 ^e à 8 ^e semaine de vie	3 x par semaine 2 g par animal granulométrie de 3 à 4 mm
A partir de la 9 ^e semaine de vie	1 x par mois 3 g par animal granulométrie de 4 à 6 mm

- Une ration régulière de grains sert également d'occupation et les poulettes peuvent se familiariser avec les grains et s'y habituer.
- La prudence est de mise lorsqu'on donne des fruits ou des légumes frais ou les restes de mangeoire: ces aliments doivent être irréprochables sur le plan microbiologique et ne doivent pas moisir!
- Les blocs Ytong (béton cellulaire) ne doivent pas être proposés! Ils contiennent en effet de l'hydroxyde d'aluminium, ce qui n'est pas autorisé par la législation sur l'alimentation animale.



Préparation de la solution vaccinale en cas de suspicion de chlore dans l'eau potable

En Suisse aussi, selon la région et la situation, il peut arriver que l'eau du réseau contienne du chlore pour garantir l'asepsie. Cependant, le chlore est très nocif pour tous les vaccins qui sont utilisés pendant l'élevage. Afin de protéger au maximum le vaccin, si l'on suspecte la présence de chlore dans l'eau, il convient de procéder comme suit:

- Utiliser de l'eau distillée ou de l'eau potable provenant de bouteilles d'eau (non pétillante) comme support pour le vaccin
- Dissoudre deux comprimés Vacsafe (au lieu d'un) avant d'ajouter le vaccin.

Cela vaut la peine de vérifier auprès du service d'approvisionnement en eau de la commune si l'eau est traitée au chlore. En Suisse, il existe même des régions où, selon la saison, l'eau provient de différents endroits et peut être éventuellement traitée.

Suivi sanitaire des cheptels de volailles

Pour le suivi sanitaire des poulettes, vous avez conclu une convention Médvét avec le vétérinaire de votre exploitation. Cette convention permet au vétérinaire d'administrer des médicaments que l'éleveur utilise pendant plusieurs jours, ou de procéder à des vaccinations. Une convention Médvét oblige également le vétérinaire à inspecter le troupeau une fois par an. En même temps, il doit veiller au bon fonctionnement du distributeur de médicaments et de la pompe doseuse pour les additifs via l'eau potable.

Si votre vétérinaire ne procède pas spontanément à ces contrôles, vous devez le lui signaler, car ces contrôles relèvent de ses obligations. En revanche, seul le vétérinaire est autorisé à diagnostiquer une maladie et à prescrire un traitement médicamenteux. En tant que conseillers avicoles, nous sommes seulement autorisés à formuler des hypothèses et à émettre des recommandations concernant les maladies possibles et leur traitement. Il est donc d'autant plus important que votre vétérinaire connaisse votre poulailler et votre cheptel et qu'il s'assure que les dispositifs de dosage pour les médicaments fonctionnent, car il porte une grande part de responsabilité!

Ajustement des prix des miettes de paille bio, nouvelle liste de prix

En lieu et place des pellets de paille comme litière, nous comptons désormais dans notre gamme des miettes de paille issues de l'agriculture biologique suisse. Leur prix est de Fr. 50.- / 100 kg hors TVA, un sac contient 20 kg, une palette 24 sacs.

La liste de prix mise à jour avec tous les produits pour la production de volailles, que vous pouvez acheter chez hosberg est jointe au présent courriel.

Recherche collaborateur/-trice en Suisse romande pour aider lors des changements de poulailler

Nous sommes toujours à la recherche d'un collaborateur/d'une collaboratrice pour changer les poulettes de poulailler. Le champ d'activités porte surtout sur le contrôle et l'assistance lors de la mise au poulailler et lors du retrait des poulettes en Suisse romande. Profil recherché: une personne ayant une formation d'agriculteur/-trice ou aviculteur/-trice avec de bonnes



connaissances en français et en allemand, à l'oral comme à l'écrit. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'offre d'emploi en cliquant sur le lien suivant:

<https://erp.hosberg.ch/jobs/detail/mitarbeiter-in-ein-und-ausstellungen-43>

Si vous connaissez quelqu'un que cela pourrait intéresser, n'hésitez pas à faire passer le message!

Bien cordialement

Votre **service de conseil hosberg**

